

Mars
Avril
2021

Kelou ar Vro

The image shows three overlapping cards with white borders, set against a background of yellow and orange tulips. The top-left card has an orange header with the text 'Jardin'Edern : les éco-gestes' and a small orange box with the number '8'. Below the header is a photograph of a field of white daisies. The middle card has a dark background with a sunset over water and a clock face. The text on this card reads 'Où part le temps qui s'en va ?' in white script. The bottom-left card has a purple header with the text 'Le CCAS et l'épicerie sociale' and a small purple box with the numbers '12 & 13'. Below the header is a photograph of two hands clasped together. The bottom-right card has a grey header with the text 'Autobiographie du Dr Gilbert Le Fourn' and a small grey box with the number '16'.

Jardin'Edern : les éco-gestes 8

Où part le temps qui s'en va ?

Le CCAS et l'épicerie sociale 12 & 13

Autobiographie du Dr Gilbert Le Fourn 16



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à votre service

Le CCAS est le porteur essentiel de la politique sociale de notre commune. Il occupe une place prépondérante dans l'administration communale et se distingue des autres services municipaux en s'appuyant sur son propre conseil d'administration composé pour une moitié d'élus municipaux et pour l'autre moitié de personnes qualifiées, représentantes des associations investies dans le champ social. Ce conseil d'administration, présidé par le Maire et animé par une vice-présidente, Carine NOWAK, détermine en étroite collaboration avec la municipalité ses grandes orientations et ses priorités. La dotation versée par la commune constitue l'essentiel de ses ressources.

Il répond aux attentes des usagers en proposant une réponse adaptée à toutes les situations qui relèvent du domaine social. Cet outil essentiel à notre commune permet de protéger les plus vulnérables. Il participe au maintien de la cohésion sociale et préserve la mixité sociale. Il intervient au quotidien dans des domaines aussi importants que le logement, la politique tarifaire pour l'accès aux services municipaux, le soutien aux actions développées notamment en direction des jeunes et des seniors.

Un article dans ce bulletin vous rappelle l'essentiel des dispositifs existants à l'échelle communale. Pour les mobiliser, et plus que jamais, dans le contexte sanitaire actuel, personnel communal et membres du CCAS sont à votre écoute pour répondre au plus près des préoccupations et attentes de chacun. Restons prudents et continuons à nous protéger.

Bernard Goalec, Maire

Sommaire

3-7

Vie municipale

Cahier
des associations

8-11

12-13

Dossier :
Le CCAS
et l'épicerie sociale

Communauté
des communes

Le CLIC, c'est quoi ?

14

15

Vie quotidienne

Ça nous intéresse :
Autobiographie
du Dr Le Fourn

16

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
Tél. : 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.

Bibliothèque :
Mardi : 19 h 30-20 h 30
Mercredi : 10 h 00-12 h 00 et 14 h 00-17 h 00
Vendredi : 16 h 30-17 h 30
Samedi : 10 h 00-12 h 00
Tél. : 02 98 20 90 71
bibliotheque.plouedern@gmail.com

QRcode bibliothèque



QRcode mairie



TI AR VRO : la semaine de la langue bretonne à Plouédern

Dans le cadre du mois de la langue bretonne, la mairie de Plouédern, en partenariat avec l'association Ti Ar Vro Landerne-Daoulaz, la bibliothèque et la classe bilingue de l'école Saint-Édern, organise une semaine de la langue bretonne du 3 au 9 avril.



Rencontre avec Hervé Lossec, spectacle pour enfants, jeu de piste, exposition, projection, un programme riche tout public qui mettra la langue bretonne à l'honneur.

Programme de la semaine :

- **Samedi 3 avril** : Espace Steredenn à 15 h 30
Inauguration de la semaine de la langue bretonne à la salle Steredenn.
Rencontre avec Hervé Lossec : auteur des Bretonnismes puis séance de dédicaces.
Exposition sur les noms de famille bretons. Elle sera visible ensuite à la bibliothèque du 6 au 21 avril.
- **Dimanche 4 avril** : Bourg de Plouédern à partir de 14 h 00
Jeu de piste français/breton, animation jeux en bois avec Dézeption et concert avec Diatonik Penn ar Bed, goûter.
- **Mardi 6 avril** : Salle du conseil (Mairie) à 18 h 00
Conférence/discussion : « Mettre du breton chez soi pour ceux qui ne le parlent pas encore »
- **Mercredi 7 avril** : Salle multi-activités près de l'école à 15 h 30
Spectacle en breton à partir de 3 ans : inscription obligatoire par mail auprès de la bibliothèque.
- **Vendredi 9 avril** : École Saint Édern à 10 h 30, spectacle en breton
Salle du conseil à 18 h 30 : projection du documentaire An Alc'hwez Aour (La Clef d'Or) en présence du réalisateur Mikael Baudu.

Clôture de la semaine.

Ces évènements auront lieu si le contexte sanitaire le permet.

VISITE DES ÉLUS ET DES MEMBRES DU CCAS AUX AÎNÉS

Mi-décembre, les aînés de la commune de plus de 70 ans, vivant à leur domicile ou à l'EHPAD, ont reçu des chocolats offerts par le CCAS.

Les enfants de la crèche, du centre de loisirs, des Babychoux et de l'école avaient ajouté un petit cadeau personnel puisqu'ils avaient confectionné de magnifiques cartes de vœux. Une seconde carte de vœux personnalisée a été également adressée par l'ensemble de la municipalité.

Un réconfort fortement apprécié par les aînés après une année perturbée par la COVID-19.

Cette opération a été possible grâce à la mobilisation

des agents pour la préparation, des élus et membres du CCAS pour la distribution des 300 boîtes de chocolat. Les personnes de plus de 80 ans ont été également contactées par téléphone.

Merci aux aînés pour vos cartes de remerciements, vos mails et vos appels téléphoniques.



Mme Céline Messenger,
doyenne de la commune,
entourée de
Mmes Nathalie Tourbot et
Marie-Françoise Séné, élues.



Les enfants présentent leurs dessins.

TÉLÉTHON



Remise de dons par les enfants.

Nous tenions tout particulièrement à vous remercier tous pour votre engagement pour le Téléthon, ce grand élan de générosité et de solidarité nationale qui vous mobilise chaque année.

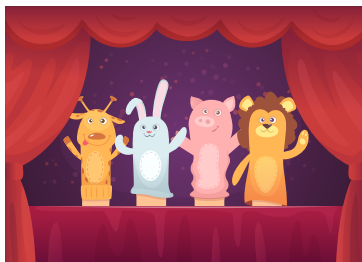
Cette année 2020, malgré des conditions particulières, vous avez encore fait preuve de générosité et d'engagements avec 1 784 € de dons collectés dans l'urne mise à disposition en mairie.

Merci aux associations qui ont déposé 970 €, aux enfants de l'école 289 € ainsi qu'aux particuliers 525 €. Le conseil municipal a également voté une subvention de 600 €.

En espérant que l'édition 2021 puisse se dérouler dans de meilleures conditions, bonne continuation à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

ÉCOLE SAINT ÉDERN

Le vendredi 18 décembre, la veille des vacances, les élèves de l'école maternelle de Saint-Édern se sont retrouvés pour assister à un spectacle bilingue proposé par l'association Ti ar vro Landerne.



Les deux intervenants, Eric Lelan et Garlonn Vergne, ont raconté des contes en breton (avec et sans marionnettes) et chanté des chansons. Enfants et adultes ont beaucoup apprécié ce moment.



Les enfants de l'école St Edern très attentifs au spectacle.

COVID-19 – CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 22 janvier, un centre de vaccination est ouvert au Mille-Clubs, rue du Calvaire à Landerneau, sur inscription sur www.sante.fr pour les + de 75 ans.

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines, sur la voie publique et en particulier sur les trottoirs, constituent une gêne pour les déplacements des piétons et une atteinte à la salubrité publique et à l'environnement.

Le propriétaire du chien doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet, pince, ...) pour ramasser les déjections lors de chaque promenade y compris dans les espaces verts.



Des sacs à crottes sont à votre disposition gratuitement à l'accueil de la Mairie.

LISTES ÉLECTORALES

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques n'étant pas déjà inscrits sur une liste électorale ou ayant changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- soit en vous rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, cerfa 12669 * 02 téléchargeable sur Internet, ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par internet en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr

Les personnes ayant déménagé sur la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse à la Mairie.

Les élections Départementales et Régionales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021.

PERMANENCE DES ÉLUS

- **Bernard GOALEC, Maire,**
Le samedi matin de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
- **Michèle CASU, Adjointe au Maire,**
« **Cadre de vie – Culture et Numérique** »
Le mercredi de 15 h à 17 h et sur rendez-vous
- **Pascal QUÉDEC, Adjoint au Maire,**
« **Vie associative – Agriculture** »
Le samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
- **Florence MAREC-PRIGENT, Adjointe au Maire,**
« **Urbanisme** »
Le samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
- **Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint au Maire**
« **Équipements – Voirie-Bâtiments – Sécurité** »
Le vendredi de 15 h 30 à 17 h et sur rendez-vous
- **Carine NOWAK, Adjointe au Maire,**
« **Action sociale – Enfance – Jeunesse – Aînés** »
Le mardi de 14 h à 17 h et sur rendez-vous
- **Nathalie TOURBOT, Conseillère municipale déléguée à la communication,**
Le mardi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous

Infos pratiques

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

RECENSEMENT DES JEUNES

JDC : Journée Défense et Citoyenneté

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés aux mois de mars et avril 2005. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Andrew JAOUEN, 2 rue des Prés
- Valentina ROUDAUT, 1 Penhoat Bihan
- Anaëlle MOUCHEL, 2 bis rue de la Fontaine
- Margaux DANTEC, 3 Pennarun Bihan
- Charline QUENTEL SIMON, 6 Trévianou
- Kéllya LE QUÉAU, 2 Trévianou

Mariages

- M. Tristan GOURMELON et Mme Juliane VIDAL, 6 Guernévez

Décès

- Mme Annic GAUTIER née AUTRET, EHPAD Landerneau, (19 Pont ar Bled), 89 ans
- Mme Denise MARREC née JOSEPH, EHPAD Sizun, (5 Pénaros), 93 ans
- M. Julien GRANNEC, 19 Kerhamon, 27 ans
- M. Raymond KERNEIS, 11 rue des Roches Blanches, 86 ans
- M. André BELLEC, 11 Camblanc, 62 ans

- M. Michel CHATELIER, 160 route du Pont, 74 ans
- M. Louis MARREC, EHPAD Landerneau, (5 Pénaros), 95 ans
- Mme Marie MANACH née MORRY, 6 Kerhamon, 96 ans
- M. Jean DANTEC, 1 Pennarun, 86 ans.

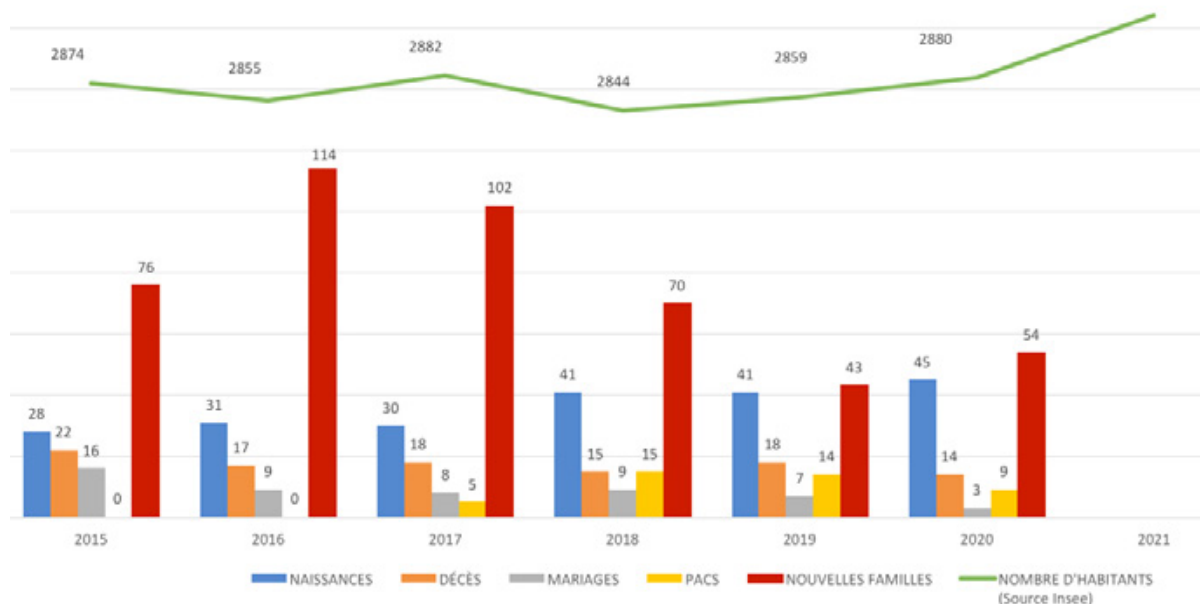
URBANISME

Permis de construire accordés

- M. Robin POULAIN et Mme Pauline KERMARREC : construction d'une maison d'habitation, 14 rue Merez.
- Mme Sylvie MADEC : construction d'une maison d'habitation, 7 rue Merez.
- M. Gérald CAVALEC : construction d'une maison d'habitation, 14 rue Agéna.
- M. Yann DESPRES : extension garage – buanderie, étage : chambre, 20 rue Gallina.
- M. Pierre COROLLEUR : construction d'un carport, 4 Keryvon.
- M. Raoul DIRUIT et Mme Isabelle LANN : construction d'une maison d'habitation, 8 bis Kergoat Huella.
- M. Anthony CUEFF et Mme Juliette BERNARD : construction d'une maison d'habitation, 15 rue Merez.
- M. Bruno BOUGEARD et Mme Béatrice GALZIN : construction d'une maison d'habitation, 7 rue Izar.
- M. Kévin CALDEIRA et Mme Manon COAT : construction d'une maison d'habitation, 1 rue Antarès.
- SAS FRONERI FRANCE : extension de l'usine au Nord-Est et Sud-Ouest, création d'un nouveau parking, 2 Kergamet.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration préalable en Mairie.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN DU 26 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le 19 janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Steredenn, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 22 – présents : 21 - votants : 21.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, MINGANT, CORRE, PÉRON, GARAUULT, BROCHAIN, COULIER, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, STERN, TANGUY, BLONS.

Absent et excusé : M. AVETAND.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie TOURBOT.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du conseil municipal du 10 novembre 2020
2. Convention financière SDEF : effacement des réseaux au lieu-dit Kerolland
3. Convention poteaux incendie
4. Conventions de partenariat avec les communes extérieures pour la crèche Ti Labousig
5. Conventions de passage sentier de l'Élorn
6. Avenant à la convention pour la transmission électronique de tous les actes ainsi que les actes budgétaires
7. Contrat de maintenance du logiciel cimetière
8. Création d'un compte de Dépôts de Fonds au Trésor (DFT) pour la régie de la mairie
9. Création d'un compte de Dépôts de Fonds au Trésor (DFT) pour la régie de la bibliothèque
10. Achat de terrain route du Pont
11. Achat d'un panneau numérique
12. WC publics et radars pédagogiques : emplacement et choix du modèle
13. Actualisation du tableau des emplois
14. Départ en retraite de Martine BAZOGE
15. Questions diverses.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2020

Le procès-verbal du conseil municipal du 10 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

CONVENTION FINANCIÈRE SDEF : EFFACEMENT DES RÉSEAUX AU LIEU-DIT KEROLLAND

M. Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil Municipal la signature d'une convention maîtrise d'ouvrage avec le SDEF pour l'effacement des réseaux Basse Tension, Éclairage Public et Télécom, au lieu-dit : Kerolland en juillet dernier. Ce projet ayant été revu, la part restant à la charge de la commune pour l'effacement a été revue à la baisse.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, accepte le nouveau plan de financement proposé par le SDEF et le versement de la participation communale estimée à 11.500,00 € au SDEF.

CONVENTION : POTEAUX INCENDIE

M. Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil Municipal que la gestion des poteaux incendie relève de la commune. Il rappelle également que la compétence « eau potable » a été transférée à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas qui en a confié la gestion par délégation à la société publique locale « EAU DU PONANT ». Il présente alors le projet de convention tripartite pour la surveillance et l'entretien de la défense extérieure contre l'incendie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention pour la surveillance et l'entretien de la défense extérieure contre l'incendie conclue avec la CCPLD et « EAU DU PONANT ».

CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE LA ROCHE MAURICE, SAINT-THONAN ET TRÉMAOÛÉZAN POUR LA CRÈCHE TI LABOUSIG

Mme Carine NOWAK, Adjointe au Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal l'existence de 3 conventions signées avec les communes de La Roche Maurice, Saint-Thonan et Trémaouézan pour la mise à disposition d'une place à l'année pour chaque commune signataire de la convention. Elle précise que ces conventions sont arrivées à échéance et qu'il convient donc de les réactualiser suite au renouvellement du contrat de DSP.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer lesdites conventions.

CONVENTIONS DE PASSAGE : SENTIER DE L'ÉLORN

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, expose aux membres du Conseil Municipal le projet du sentier de l'Élorn ayant pour but de relier Landerneau à La Roche Maurice en longeant les berges de l'Élorn. Étant donné que ce sentier passe sur des parcelles privées appartenant à la Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique, il convient donc de mettre en place deux conventions entre la commune qui aménagera ledit sentier et le propriétaire des parcelles. Ces conventions prévoient également des aménagements pour sécuriser les randonneurs, délimiter les endroits accessibles, indiquer certaines règles aux usagers...

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer lesdites conventions et à faire les travaux, une fois l'accord obtenu du propriétaire.

AVENANT À LA CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DE TOUS LES ACTES ET ACTES BUDGÉTAIRES

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune utilise le portail Mégalis pour transférer aux services de l'État une partie de ses actes. Les services de l'État demandent maintenant que tous leurs actes soient transmis de façon électronique y compris les budgets.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer ledit avenant à la convention pour la transmission électronique de tous les actes et actes budgétaires.

CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL CIMETIÈRE

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune dispose d'un nouveau logiciel pour la gestion du cimetière depuis le mois de décembre. Afin de maintenir ce logiciel métier en état de fonctionnement, il est proposé au Conseil Municipal de souscrire un contrat de maintenance avec la société 3D Ouest.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer ledit contrat de maintenance.

RÉGIE D'AVANCES ET DE RECETTES DES PRODUITS DIVERS

M. Bernard GOALEC, Maire, expose au Conseil Municipal les différentes modifications à apporter à la régie de recettes des produits divers afin de pouvoir être en conformité avec les modifications de la loi, l'évolution des services de la Trésorerie de Landerneau et l'évolution des modes d'achat.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide de convertir la régie de recettes des produits divers en régie d'avances et de recettes.

RÉGIE DE RECETTES BIBLIOTHÈQUE

M. Bernard GOALEC, Maire, expose au Conseil Municipal les différentes modifications à apporter à la régie de recettes de la bibliothèque afin de pouvoir être en conformité avec les modifications de la loi et l'évolution des services de la Trésorerie de Landerneau.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve les modifications apportées à la régie de recettes de la bibliothèque.

ACHAT DE TERRAIN ROUTE DU PONT

Mme Florence MAREC-PRIGENT, Adjointe au Maire, présente au Conseil Municipal la proposition d'acquisition par la commune d'une parcelle d'environ 370 m² au prix de 15000 € net vendeur. La commune prendra en charge les frais de bornage, d'acte et de publicité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, est d'accord sur le principe de cette acquisition pour un montant de 15000 € et autorise M. le Maire à poursuivre les démarches.

ACHAT D'UN PANNEAU NUMÉRIQUE D'INFORMATIONS

Mme Nathalie TOURBOT, Conseillère Municipale déléguée, présente au Conseil Municipal les devis reçus par la commission communication pour l'installation d'un panneau numérique d'informations.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, retient le panneau numérique de la société Centaure pour un coût de 13500 € HT.

WC PUBLICS : EMPLACEMENT ET CHOIX DU MODÈLE

M. Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint au Maire, en charge de la voirie et des bâtiments, rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement de la place de la mairie, les WC publics seront démolis. Il présente les devis que la commission voirie bâtiments a reçus pour implanter des WC automatiques route de Kériel.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, retient les WC automatisés de la société Mobilier Urbain Beaujolais, pour un coût de 26750 € HT.

ACHAT DE RADARS PÉDAGOGIQUES : CHOIX DU MODÈLE

M. Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint au Maire, en charge de la voirie et des bâtiments, rappelle au Conseil Municipal que la commune a obtenu des subventions pour l'achat de radars pédagogiques. Il présente les devis que la commission voirie bâtiments a reçus pour l'achat de 4 radars pédagogiques solaires fixes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, retient les radars proposés par la société ÉlanCité, pour un coût de 6740 € HT.

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

M. Bernard GOALEC, Maire, explique au Conseil Municipal le contexte du tableau des emplois et son utilité. Il présente la proposition de réorganisation des services administratifs suite au départ en retraite de Mme Martine BAZOGE. Il propose d'actualiser le tableau des emplois, de préciser tous les postes des agents faisant partie des effectifs sur les bons intitulés de poste.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'actualisation du tableau des emplois.

DÉPART EN RETRAITE DE MARTINE BAZOGE

A l'occasion du départ à la retraite de Mme Martine BAZOGE, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de participer au cadeau qui lui sera offert.

QUESTIONS DIVERSES

Pistes cyclables

JARDIN'EDERN



LES ECO-GESTES CHEZ SOI

Chacun(e) peut agir directement à partir de chez soi. Ces millions de petits gestes partagés finissent par faire une grande rivière d'espérance.

L'un des enjeux environnementaux locaux concerne la gestion par la Communauté de Communes des matières végétales issues des jardins, peu valorisables et donc très budgétivores.

Gestion durable de la pelouse

La mauvaise fermentation des paquets de tontes de gazon en déchetterie produit du méthane, un des gaz responsables du réchauffement climatique. Valoriser cette matière végétale chez soi est donc une action à la fois citoyenne et écologique et une aubaine pour la biodiversité.

LES TONTES SONT VALORISABLES CHEZ SOI DE 2 MANIÈRES :

- **en mulching sur place** grâce à une tondeuse adaptée: les brins d'herbe sont finement hachés et forment une fine couche nourricière à la surface du sol. La vie du sol et les lombrics adorent et restituent les fertilisants au gazon. La tonte par robot constitue une forme de mulching permanent où la haute technologie rejoint le meilleur de l'écologie. Le surcoût d'un robot de tonte se compense à moyen terme par le temps libéré, l'absence de déplacements en déchetterie et de contraintes horaires sauf la nuit (hérissons) ou de météo et un si précieux silence.
- **en paillage au potager ou en jardin d'ornement.** La technique du paillage permet à la fois de limiter l'envahissement des cultures par les plantes non désirées, la fertilisation biologique et la limitation de l'évaporation. Etaler uniformément la tonte autour des plantations sur 3 à 5 cm d'épaisseur de façon aérée par temps sec, remuer légèrement à la fourche si besoin. L'herbe ne doit jamais se prendre en masse entre les rangs de légumes ou dans les parterres. La vie du sol met 3 à 4 semaines à digérer totalement ce fertilisant. Ainsi, aucun brin d'herbe n'arrive à la déchetterie, il pourrait plutôt vous en manquer !

Amzer vrav pa gar, ar
alc'hweder Pell
hag uhel en, aer.

Beau temps
quand chante l'alouette,
longtemps et haut dans le ciel.

LA PELOUSE EST UN LIEU DE BIODIVERSITÉ EN PLUS D'UN LIEU DE DÉTENTE

Nous avons été habitués à une esthétique version moquette végétale. Pourtant il existe bien d'autres manières d'apprécier la beauté d'une pelouse. Crocus mauves ou jaunes, pâquerettes blanches, trèfles nains ou lotiers, une dentelle de mousses et quelques soleils de pissenlits peuvent agrémenter un mélange de fétuques ovines et de ray-grass anglais, le tout est d'éviter leur prolifération et de gérer l'équilibre général. La fréquence et la hauteur de tonte sont déterminantes : une étude a démontré qu'une tonte répétée à 3 cm provoque le développement des pissenlits jusqu'à 50 % de la surface et l'envahissement par la mousse. A contrario, ce taux tombe à 1 % avec une tonte à 6,5 cm. **Il faut donc relever la coupe à 5-6 cm et si possible une fréquence minimale de tonte à 21 jours**, cela permet aussi de ne pas épuiser l'herbe. Les bactéries vivant en symbiose avec les racines de trèfle permettent de **fertiliser naturellement** la pelouse et les fleurs nectarifères sont **un régal pour les abeilles et les bourdons pollinisateurs.**



Broyeuse à la tondeuse d'un antain de tailles.

Les tailles de haies

La Bretagne, grâce à son climat équilibré, déborde de « déchets verts » et recycler cette matière végétale coûte vraiment cher aux collectivités, à nous tous, alors qu'on peut facilement en tirer profit à la maison.

• Les paillages au jardin

Un paillage **reconstitue le cycle naturel de vie des végétaux** sur une parcelle. On peut donc en étaler sur toutes les surfaces où poussent des arbustes, des fleurs ou des légumes ou dans les recoins inutilisés pour maîtriser une exubérance végétale. **C'est tout bénéfique pour la nature et nos portefeuilles.** Un paillage apporte de l'humus, fertilise, évite la sécheresse.

• Comment utiliser les tailles ?

Pour **les tailles à tiges fines** et peu ligneuses de moins de 8 mm, votre tondeuse suffit amplement pour les broyer. Si la quantité est ponctuellement importante, on peut louer un petit broyeur. **Broyat polyvalent à utiliser en couches de 1 à 3 cm.** Si l'on craint l'aspect éventuellement inesthétique, on peut saupoudrer de paillis de lin ou de chanvre (voir en jardinerie).

Pour les branchages, il faut un broyeur plus puissant. A louer pour des quantités importantes ou en **chantier commun entre voisins.** Mais les branches pourront aussi être un débouché intéressant, à travers les déchetteries, pour la réutilisation en bois déchiqueté alimentant des chaufferies bois.

GRS

Durant le semi confinement, les réseaux sociaux de la GR PLOUÉDERN (facebook et instagram notamment) ont permis de garder un lien grâce à l'investissement des monitrices et aide monitrices. Ces dernières ont mis en place concours et divers défis en lien avec leur sport. Malgré tout, le manque commençait à se faire sentir ! Aussi, après 2 mois de couvre-feu qui ont eu raison des cours de GRS, c'est avec plaisir que les licenciés du club de Plouédern ont enfin repris, pendant un certain temps, le chemin des praticables début janvier.



« Groupe des circuits jeunesse 2 » des gymnastes nées en 2010 lors de la reprise début janvier.

Le bureau a lui aussi pu reprendre du service, avec l'élection de son conseil d'administration le 9 janvier. Trois nouveaux parents sont arrivés pour prêter main-forte aux 7 membres restant depuis la saison passée. On espère d'autres entrées dès que possible. Pierrick Hunaut garde la présidence, Nathalie Abalain la trésorerie et Kathy Caron récupère le secrétariat.



Le nouveau bureau : Kathy Caron, Evelyne Hunaut, Rozenn Sénéchal, Laëtitia Montfort, Fanny Briand, Sophie Roumeur, Nathalie Abalain, Pierrick Hunaut, Anne Catherine Ulvoas, Solen Milin (absente : Mélanie Langlais)

Une première opération vente de demi-pointes et de sweats du club a d'ores et déjà été lancée. Quelques autres sont prévues dans les mois qui viennent, comme une vente de pizzas courant mars ou des fleurs pour la fête des mères, ceci pour le bon maintien financier de l'association.

Pour le moment, les compétitions ne semblent pas d'actualité en raison de la crise sanitaire mais selon l'évolution, les individuels seront peut-être remis au goût du jour en milieu d'année.

Les équipes, quant à elles, ne pourront pas se produire.

Le club travaillera donc surtout à l'élaboration de son gala du 19 juin et à pratiquer la gymnastique rythmique surtout pour le plaisir.



Amicale Cyclotouriste Plouédern

Actuellement, la réglementation nous autorise à rouler par groupe de six au maximum.

L'Amicale Cyclotouriste de Plouédern reste active sur son site www.acplouedernroute.sitew.fr N'hésitez pas à le consulter afin d'avoir les dernières recommandations apportées par le bureau.



Les cyclos de l'Amicale Cyclotouriste au départ de Steredenn le dimanche 20 décembre 2020.

ALSH et Babychoux

Mardi 22 décembre, 22 enfants de l'ALSH Ti Ar Vugale et 8 enfants, venus avec leurs assistantes maternelles de l'association Babychoux, ont assisté au spectacle « Poussières d'étoiles » à la salle Neptune. Nathalie Le Guillanton, chanteuse, comédienne et clown est venue de Normandie pour le grand plaisir des jeunes Plouédernéens et Tréviens.

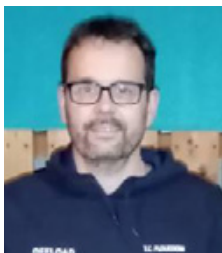
Nous aurions aimé inviter les familles et la crèche mais le contexte sanitaire ne le permettait pas. Nous savons maintenant qu'un tel événement pour les structures de Plouédern et Trémaouézan était une première ... Mais pas une dernière !



Tennis Club Plouédern

Tanguy BERTHOU, secrétaire du club et joueur de l'équipe 1.

Figure emblématique du club et plouédernéen, licencié depuis plusieurs saisons, Tanguy Berthou est celui qui a vu au fil des années le club de son cœur grandir sous l'impulsion de plusieurs présidents.



Membre actif du bureau, secrétaire, il a un rôle essentiel dans le fonctionnement et la pérennité du club (charges administratives diverses, gestion des licences d'avant saison, inscriptions des équipes en championnat, élaboration des groupes d'entraînements et plannings, convocations, etc.).

Pour son Président, Yann Précourt : « il est le pilier du club, il anticipe et voit juste avec toujours le souci de l'intérêt général pour le club, on forme un vrai binôme dans la gestion du club. »

A 47 ans et toujours classé 15/5, (15/3 en 2016), 5 fois vainqueur du tournoi interne du club, il évolue avec l'équipe 1 du Tennis Club et possède l'un des plus beaux revers à deux mains de la région de Landerneau avec un parfait état d'esprit et avec une attitude toujours décontractée. C'est un excellent joueur, il n'est jamais stressé lors des rencontres par équipes du dimanche matin où parfois la tension est palpable précise Yann Précourt, capitaine de l'équipe séniors Hommes. Avec Tanguy, la petite balle jaune du Tennis Club a le vent en poupe !

CONTACT : Yann Précourt, Président - Tél. 06 23 32 02 93
tennis-club-plouedern.fr et facebook du club

Paroisse Aber Morbic

En ce début 2021, nous souhaitons à chacun le meilleur pour l'année qui commence.

Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'assurer le traditionnel kig ha farz de notre communauté chrétienne locale, prévu le dimanche 7 février 2021.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous, pour un excellent kig ha farz et le plaisir de se retrouver, le dimanche 6 février 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches (parents, enfants, voisins...).

L'équipe Relais Aber Morbic

Le Tri Porteur

Fidèle à ses valeurs, Le Tri Porteur a attribué de nombreux dons pour l'année 2020.

En décembre, nous avons remis un chèque de 2000 € pour les sinistrés de la Roya (Alpes Maritimes) et un deuxième chèque du même montant à la recyclerie de Vitry (Ille et Vilaine).

Cette dernière a été victime d'un incendie volontaire causant des dégâts importants. Nous leur avons apporté notre aide et notre soutien.

Mercredi 27 janvier 2021, nous avons accueilli dans nos locaux cinq associations pour la remise d'un don de 500 € à chacune d'entre elles.

OKAPOUM : Association basée à Plouigneau et qui finance des projets pour les instituts médico-éducatifs ou foyers de vie du Finistère.

LE RUGBY-CLUB de Plouzané pour du rugby adapté aux personnes handicapées.

REVES DE CLOWNS qui offre des instants de bonheur en milieu hospitalier pour l'aide à l'achat d'un orgue de Barbarie.

L'HOPITAL FERDINAND GRALL de Landerneau pour l'achat de matériel en unité psychiatrique.

LES BLOUSES ROSES : elles apportent un réconfort en milieu hospitalier par leur présence, leur sourire et les activités proposées.

Tous ces dons ont été possibles grâce à l'investissement des bénévoles et à la présence, chaque samedi, des personnes venant en nombre procéder à des achats au Tri Porteur.

Merci à toutes et à tous.

Pour 2021, le Tri Porteur continuant de croître, nous avons procédé à l'embauche d'une directrice qui nous apportera toutes ses compétences.



Remise des dons.

Correspondants presse :

Le Télégramme :

Laurence DUBEAU

06 89 68 15 29

dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France : Martine MEUDEDEC - 06 32 75 90 36
martine.meudec-senant@hotmail.com

« Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infolocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit ».

Association à l'honneur

LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) OUVRIRA PROCHAINEMENT



Elle accueillera jusqu'à 16 enfants âgés de 2 mois à 3 ans (jusqu'à 6 ans en périscolaire, voir au-delà pour les enfants en situation de handicap).

Une priorité d'accueil sera donnée aux enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique et aux accueils en horaires atypiques.

LA MAM

Initialement prévue au sein d'une construction neuve, les enfants seront accueillis dans une maison aux normes « petite enfance » de façon à les recevoir en toute sécurité.

Ils évolueront dans 3 pièces de vie dont 2 à thème : espace motricité et espace cocooning (bibliothèque, Sneozelen), 4 chambres, une cuisine indépendante et un petit jardin entouré d'animaux (âne, cochons, poney).



Maison de la future MAM

Les assistantes maternelles Agréées (Virginie, Elodie, Camille et Stéphanie) accompagneront les enfants dans leur développement au sein de la MAM.

Elles travaillent avec des valeurs communes autour de la tolérance, la bienveillance, l'éducation positive et le respect du rythme de l'enfant. Les approches éducatives de la MAM tourneront principalement autour des courants Montessori et Pikler Loczy.

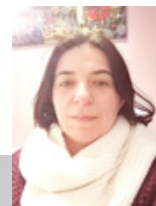
Les enfants pourront être accueillis à la journée, la ½ journée ou ponctuellement en fonction des besoins des parents et des places disponibles.

Quelques places sont encore disponibles dans l'immédiat et d'autres le seront à partir de septembre.

Virginie, Elodie, Camille et Stéphanie sont toutes les quatre diplômées dans la santé (infirmière, aide-soignante) et/ou la petite enfance (accompagnant éducatif petite enfance).

APPEL AUX DONNS

Pour équiper la MAM, l'association Mam'Stergann lance un appel aux dons. Il manque encore des turbulettes (tous âges), petites couvertures, matelas 60x120, protège matelas 60x120, draps-housses 60x120, barrières de sécurité, jouets, poupées, commodes/meubles de rangement, décorations, gants



Stéphanie Bertolini, qui intégrera la MAM d'ici cet été.



Virginie, Elodie et Camille, Assistantes Maternelles avec les enfants qui intégreront la MAM.

de toilette, vaisselle, chauffe-biberons, babyphones, biberons etc...

MANIFESTATION

Si la situation sanitaire le permet, l'association organisera un spectacle tout public « Storm le Pirate » avec la troupe de Halim Corto **le dimanche 6 juin 2021** après-midi. Le spectacle sera suivi d'une tombola avec de nombreux et jolis lots. Les bénéfices de la journée seront reversés à l'association Mam'Stergann afin d'équiper la MAM avec du matériel adapté, nouveaux jouets/jeux, équipements spécifiques pour les enfants porteurs de handicap mais aussi pour organiser des activités et sorties avec les enfants.

REMERCIEMENTS

Les membres de l'association Mam'Stergann remercient vivement M. le Maire et toute son équipe ainsi que le propriétaire du lieu d'accueil actuel pour leur soutien et leur investissement dans le projet. Elles tiennent également à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu répondre généreusement au précédent appel aux dons.

CONTACT

Association Mam'Stergann - 07 82 99 29 64
mam.stergann@gmail.com

LE CCAS DE PLOUÉDERN, ...une instance de la mairie à vos côtés

Le CCAS, c'est quoi ?

Aide à la personne

- Aide au BAFA
- Prêt d'honneur
- Prêt temporaire

Pour les aînés

- Le repas pour les aînés à partir de 70 ans
- Les colis pour les plus de 80 ans non présents au repas
- La galette des rois offerte aux résidents de l'EHPAD de Landerneau
- Un partenariat avec : le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), Amadeus, le réseau Vas Y...

Un lieu d'écoute, de dialogue, de conseils, d'information et d'orientation vers les services sociaux et structures existantes

Des élus de la commune et des représentants d'associations pour vous aider

Une permanence assurée par l'Adjointe aux affaires sociales

Des aides financières (en fonction des ressources)

Des animations collectives

Un accompagnement qui s'adapte à vos besoins (visite à domicile, accompagnement physique...)

Pour les enfants

(en fonction d'un quotient familial propre au CCAS de Plouédern)

- Aide à la cantine
- Aide aux loisirs
- Aide aux séjours scolaires
- Aide aux vacances

Aide aux plus défavorisés

- Secours d'urgence
- Secours exceptionnel
- Un partenariat avec l'épicerie sociale de Landerneau pour les colis d'urgence et l'accès à l'épicerie sociale

Permanence du CCAS le mardi de 14 h à 17 h sur RDV à la Mairie
Carine NOWAK, Adjointe aux affaires sociales, tél. : 02 98 20 82 65

ZOOM SUR L'ÉPICERIE SOCIALE DE LANDERNEAU AR STALIG

La Boutique Ar Stalig est une épicerie solidaire gérée par le **CCAS de Landerneau**.

Elle est **ouverte aux Landernéens et résidents des communes conventionnées de la CCPLD** (Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas) ayant besoin d'un soutien pour les dépenses liées à l'alimentation et à l'hygiène. Ce lieu convivial est animé par une équipe de professionnels et de bénévoles.

Le dossier est à constituer auprès du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Landerneau** pour un accès de 3 mois, renouvelable.

Il prend en compte la composition, les revenus et les charges du foyer.

La boutique Ar Stalig

Un espace de vente en libre-service (produits frais, fruits et légumes, épicerie sèche, produits bio et locaux, produits d'hygiène et d'entretien) en échange d'une participation financière modeste.

Un lieu d'écoute convivial, d'information, de rencontres et d'échanges.

Des sorties culturelles et des ateliers thématiques.

La boutique Ar Stalig

Allée des Haras
Le mardi de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 16 h 30
Le jeudi de 13 h 00 à 18 h 00
Tél : 02 98 21 33 57



WWW.LANDERNEAU.BZH



Le CCAS

Centre Théo Le Borgne
1, rue Docteur Pouliquen
Du lundi au vendredi
De 10 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél : 02 98 85 43 03

LE CLIC, C'EST QUOI ?

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est ouvert depuis 2013. C'est un service gratuit d'information où les seniors et leurs familles peuvent venir se renseigner et être accompagnés par des professionnels sur toutes les thématiques liées au vieillissement. Ce service est géré par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas.

Un Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique est un guichet unique d'accueil qui écoute, accompagne et oriente les particuliers, notamment dans le cas de situations complexes. L'ambition d'un CLIC est de faciliter l'accès aux droits des personnes, dans une logique de proximité et de mise en relation entre les professionnels et les administrations.

Informer, conseiller, orienter

À votre service, pour toutes questions susceptibles de faciliter votre quotidien :

- L'accès aux droits : aide sociale, passage à la retraite, Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), caisse de retraite, adaptation du logement...
- L'aide à domicile : auxiliaire de vie, ménage, portage de repas, coiffeur à domicile...



- La santé et la sécurité : services de soins à domicile, transport adapté, location de matériel médical, téléalarme...
- Les établissements d'accueil : foyers logements, maison de retraite, hébergement temporaire...

C'est aussi :

- Des actions de prévention
- Des mesures de protection : cas de maltraitance, personnes très isolées
- Un suivi personnalisé par une équipe tenue au secret professionnel pour aider au maintien de l'autonomie de chacun

LE CLIC, POUR QUI ?

- ✓ Les personnes âgées de + de 60 ans
- ✓ Leur entourage
- ✓ Les professionnels du secteur médico-social

HORAIRE D'ACCUEIL DU SERVICE DU CLIC DE LANDERNEAU

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. : 02 98 85 99 08 ; clic@ccpld.bzh

Accueil public :

Maison des services publics, 59 rue de Brest :
Sur rendez-vous. Possibilité de déplacement à domicile.

UN CAFÉ DES AIDANTS : POUR QUI, POUR QUOI ?

« **Aidant** », un terme pour désigner tous ceux qui accompagnent un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge. C'est à leur attention que sont destinés les cafés du CLIC parce qu'il est nécessaire pour mener à bien ce rôle complexe d'aidant de pouvoir en parler, de partager son expérience et d'entendre celle des autres.

À noter, les prochaines rencontres « Café des aidants »,
À la Cimenterie de 14 h à 16 h

Le principe ? Autour d'un café animé par des professionnels du CLIC, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Jeudi 11 mars

Conserver un lien « de qualité » avec mon proche

Jeudi 1^{er} avril

Comment se reconstruire après ?

Jeudi 20 mai

Peut-on décider pour son proche ?

Jeudi 3 juin

Mais aussi, j'aimerais qu'on me demande comment ça va

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

Pays de Landerneau-Daoulas

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Accès libre. La Cimenterie, 1^{er} étage
12 rue Saint Ernel, 29800 LANDERNEAU

LA POSTE VOUS INFORME

Afin de faciliter et d'assurer une bonne distribution du courrier, il serait souhaitable de bien inscrire vos numéros et vos noms sur vos boîtes aux lettres. Si vous ne souhaitez pas de publicités, n'hésitez pas à demander un « stop-pub » en Mairie. Merci de votre compréhension.



ALSH TI AR VUGALE

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kerandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr – Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern

Le RPE (Relais Petite Enfance)

Crèche « La Cabane aux Bruyères »
Tél. : 02 98 43 63 97 ou mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

La crèche accueille vos enfants en halte-garderie.
Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ
Pour les inscriptions : www://inscription.creche-attitude.fr
Tél. : 02 98 47 31 58

PERMANENCES AMADEUS

Le mardi matin de 9 h à 11 h 45 à la Mairie de Plouédern
Tél. : 02 98 20 97 66
Landerneau : 2 rue Amédée Belhommet
Tél. : 02 98 21 06 72

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Pour tout problème d'accès aux droits administratif ou social, contactez le Centre Départemental d'Action Sociale au 02 98 85 95 36 (ou 38). Par ailleurs, une assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous le mardi matin au C.D.A.S. 20, rue Amédée Belhommet à Landerneau.
Contact : 02 98 85 95 57

MSA

Une assistante sociale de la MSA, tient une permanence le mardi de 9 h 00 à 12 h 00, sauf le 1^{er} mardi du mois, à la MSA à Landerneau.
Contact : 02 98 85 79 87

DÉCHETTERIE (ZAE Saint Eloi)

Tél. : 02 98 85 19 50
Horaire d'été (01/03 au 31/10) : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Fermeture les dimanches et jours fériés
Déchets verts : accès libre
Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.

RECYCLERIE LE TRI PORTEUR

ZAE St Eloi, 11 rue des Glénan - Tél. : 06 06 41 39 48
Dépôts : le mercredi de 14 h à 16 h 30
Vente et dépôts : les samedis de 10 h à 16 h 30

EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)
8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)
Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h) - Point d'accueil : Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir, Landerneau

TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau
Du lundi au vendredi : 9 h 00 – 12 h sans rendez-vous
Lundi, mardi et jeudi : 13 h 30 – 16 h sur rendez-vous
Inscription par internet sur : <https://www.impots.gouv.fr>

Possibilité également de paiement auprès d'un buraliste partenaire des impôts sur :
<https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier>

Les 3 buralistes les plus proches à Landerneau :

Café du Port, 46 Quai de Léon
Café Le Demi Lune, 5 Place des 4 Pompes
Café Le Saint Thomas, 2 Place St Thomas

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise, conciliateur de justice
Permanence : Mairie de Landerneau
Le jeudi sur rdv, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél : 06 81 89 62 40, marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

PAROISSE ABER-MORBIC

Le prêtre de l'ensemble paroissial : 11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau. Tél. : 02 98 85 03 20

La messe sera toujours le 2^e et 4^e dimanche de chaque mois, à 11 h 00.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Dimanche 14 mars Plouédern
- Dimanche 28 mars Trémaouézan
- Dimanche 11 avril La Roche Maurice
- Dimanche 25 avril Plouédern

Vous souhaitez recevoir le bulletin « infos de la paroisse », merci de transmettre votre mail à Nathalie, secrétaire, adresse mail : secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com

GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau
Tél. : 02 98 85 00 82

DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans **le hall extérieur de la mairie**, le 2^e dans **le hall extérieur de la salle Steredenn** et un 3^e est installé au **stade de foot de Kéruguel, au niveau de l'abri bois** attenant au vestiaire.

Autobiographie du Docteur Gilbert Le Fourn

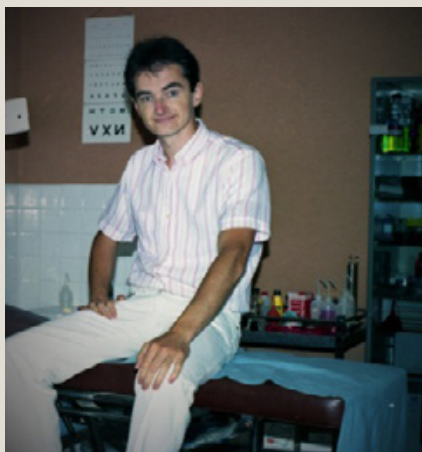
« *Où part le temps qui s'en va ?* »



« Où part le temps qui s'en va ? », c'est le titre de l'autobiographie que j'ai réalisée en 2019 à propos de mes souvenirs d'enfance, professionnels et de loisirs. Ayant commencé par mettre par écrit les anecdotes les plus marquantes des années écoulées, histoire de ne pas les oublier, je me suis dit que peut-être il serait possible de les partager plus largement sous la forme d'un livre. Les consultations, notamment dans la quête de renseignements médicaux en vue de voyages à l'étranger de certains patients, permettaient d'échanger sur nos expériences touristiques respectives. Pour cette raison, je vous y propose des idées de voyages variés et pour tous les goûts.

propulsé dans l'inconnu de la vie active, la création d'un cabinet de médecine générale à Plouédern.

La fac délivrera un savoir qui s'acquerra différemment d'une personne à l'autre, accompagné d'une formation professionnelle rigoureuse où l'humilité sera notre manteau d'étudiant. Sous les drapeaux, l'ordre et la discipline règneront, mais en décalage complet car survenant après l'obtention du doctorat. L'exercice du métier de généraliste fera découvrir qu'il n'a plus grand-chose de libéral, dicté par des technocrates vivant à des années-lumière de la réalité quotidienne, celle d'une médecine de l'humain et non pas d'une médecine comptable.



Le récit commence dans l'après-guerre, période de reconstruction et de renouveau, mais jonchée de vestiges parfois dangereux. Suivent les années 60 et 70 dont je retrace la mémoire télé visuelle et musicale, en y évoquant les groupes, leurs vinyls et concerts, et les revues spécialisées idoine ou les émissions télévisées diffusées sur 3 chaînes, en noir et blanc dans les premiers temps.

J'évoque l'école telle qu'elle se vivait, tantôt éloignée de celle d'aujourd'hui mais parfois si proche. Après la fac et les copains, l'heure de l'ordre serré sonnera dans l'accomplissement de feu le service national, avant d'être

Commencera alors un combat perdu d'avance visant à essayer, auprès des politiques, de faire évoluer la profession. J'aurai connu la période où le métier s'exerçait sans interruption, «H24», dont les gardes épiques m'auront marqué à tout jamais. J'en raconte quelques grands moments dans le récit. Me déplaçant à l'étranger afin d'assister aux congrès médicaux, j'ai pu ainsi découvrir brièvement des capitales européennes et des pratiques médicales intéressantes. C'est ce qui m'incitera à vouloir aller découvrir toujours plus loin comment vivent d'autres populations. Ces excursions aux quatre coins de la planète,

parsemées de gags, je vous les propose, soit pour vous inciter à y aller, pour faire rêver, mais aussi afin de vous méfier de certaines destinations au nom aguichant mais à une réalité tout autre.

Je termine ce livre par des conseils permettant de relativiser par l'absurde, nécessité contemporaine devenant plus évidente chaque jour qui passe. Je l'ai mis à la disposition du public à la bibliothèque municipale, en reconnaissance envers tous ceux qui m'auront accordé leur confiance à un moment de leur vie.

Dr Gilbert Le Fourn